

La France dans le monde

**SPÉCIAL
ANNIVERSAIRE
20 ANS**



Sommaire

Dossier

La France dans le monde

- 4** Ouverture – Déclin ou métamorphose
Serge Sur

Forces et faiblesses

- 14** Démographie et flux migratoires : la France en déni et au défi
Pierre Buhler
- 24** La V^e République : durable mais contestée
Céleste Sciotot
- 30** La France : une puissance militaire à l'heure des choix
Olivier Schmitt
- 40** La France : une puissance économique en tension
Céline Antonin
- 47** La France dans la course à l'innovation et à la puissance technologique
Éric Perrin

- 59** Dépendance et vulnérabilité énergétiques
Jacques Percebois

La France, acteur international

- 68** La diplomatie française : une posture en difficulté
Frédéric Charillon

- 76** La France en quête d'adaptation dans une spirale de tensions croissantes
Entretien avec Michel Duclos

- 80** La France et le Conseil de sécurité des Nations Unies
Jean-Marc de La Sablière

- 88** La France et l'Union européenne : maximiser l'intérêt national
Christian Lequesne

- 100** Les habits neufs du rayonnement français
Laurent Martin

- 111** Paris, ville mondiale
Vladimir Pawlotsky

La France vue d'ailleurs

- 122** **Vue des États-Unis : la France en quête d'un nouveau moment d'équilibre**
Philip Nord
- 131** **La France vue de Chine : de l'admiration au pragmatisme**
Marianne Bastid-Bruguière
- 140** **La France vue à travers le kaléidoscope britannique**
Laura Carter
- 148** **La France vue d'outre-Rhin : un regard inquiet**
Hans Stark
- 155** **La France vue de Russie : la défiance née de la guerre en Ukraine**
Lenny Smirnova
- 162** **La France vue par un historien : une position originale et enviable dans le monde**
Entretien avec Robert Frank

Et les contributions de

*Vincent Vicard (p. 55) et
Philippe Duhamel (p. 96)*

Questions européennes

- 172** **L'intégration européenne des Balkans à l'heure de la guerre en Ukraine**
Henry Zipper de Fabiani

Regards sur le monde

- 181** **Pakistan : une situation politique préoccupante**
Nathalène Reynolds
- 190** **La France et la Francophonie : une dynamique complexe**
Christine Desouches

Histoires de Questions internationales

- 196** **La France et la construction européenne (1951-1992)**
Laurent Warlouzet

Abstracts

Listes des cartes et encadrés

204 et **207**

La France : une puissance économique en tension

Céline Antonin

est docteur en sciences économiques, économiste senior à l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE), enseignante à Sciences Po Paris et à l'université Paris Panthéon-Sorbonne, chercheuse associée au Collège de France.

Occupant désormais la 9^e place en termes de PIB en parité de pouvoir d'achat (PPA) d'après le classement 2021 de la Banque mondiale, la France dispose encore des principaux attributs d'une puissance économique en matière de ressources, de capital physique et humain ou d'organisation de l'appareil productif. Cependant, elle apparaît comme une puissance en déclin et souffre depuis vingt ans d'une perte de compétitivité, liée notamment à la désindustrialisation, à la perte de souveraineté économique, et à un retard préoccupant en matière d'éducation et de recherche et développement.

« La faiblesse de notre balance commerciale est la faiblesse de notre économie », déclarait le ministre de l'Économie et des Finances, Bruno Le Maire, au début de janvier 2022, considérant que « la puissance d'une nation se mesure par le commerce extérieur ». En 2022, le déficit commercial de la France sur les biens a atteint le record historique de 164 milliards d'euros, lesté par l'envolée des prix de l'énergie importée.

La notion de puissance économique est complexe, car multidimensionnelle. Elle repose essentiellement sur les notions de compétitivité de l'économie et sur l'attractivité du territoire. La compétitivité est la capacité des entreprises d'un pays à exporter leurs produits et/ou à les vendre sur le marché intérieur.

On distingue deux types de compétitivité : la compétitivité prix, qui désigne la capacité à conquérir des parts de marché en raison d'un niveau de prix plus faible que celui des concurrents, et la compétitivité hors prix, qui est

la capacité à conquérir des parts de marché grâce à la qualité des produits, le contenu en innovation, le design ou l'image de marque. D'après le Forum économique mondial, la France se classe au 15^e rang mondial (sur 141 pays) pour l'indice global de compétitivité¹.

Au-delà de la balance courante, il existe moult indicateurs économiques qui permettent de dresser la photographie des forces et faiblesses de la France, comme le nombre de brevets déposés, le nombre d'entreprises multinationales... La mesure la plus globale de la puissance économique est le niveau des richesses produites, à savoir le PIB. Divisé par le nombre d'habitants, le PIB indique le niveau de vie de la population,

¹ L'indice composite de compétitivité mondiale évalue l'ensemble des facteurs déterminant le niveau de productivité d'une économie, autour de 12 principaux facteurs de productivité qui sont équipondérés. Ces piliers recouvrent notamment les institutions, les infrastructures, l'éducation et les compétences, la santé, l'éducation, le dynamisme des entreprises, l'innovation...



donc son pouvoir d'achat et ses conditions de vie, mais aussi la productivité du travail, donc la qualification moyenne de la population active ou ses capacités d'innovation.

Occupant désormais la 9^e place en termes de PIB en parité de pouvoir d'achat (PPA) d'après le classement 2021 de la Banque mondiale, la France a perdu deux places par rapport au classement de 2000. En termes de PIB par habitant PPA en dollars constants, elle occupe désormais le 25^e rang mondial, derrière plusieurs pays européens, notamment le Danemark (15^e) ou l'Allemagne (19^e).

La France dispose traditionnellement des principaux attributs d'une puissance économique. Cependant, un certain déclin est perceptible. La France enregistre en effet depuis vingt ans une perte de compétitivité, surtout hors prix, qui montre que la puissance française tend à s'éroder face à l'émergence de nouveaux acteurs.

↑ La culture de lin (ici en Normandie) bénéficie de la demande croissante en fibres textiles naturelles. Si 80 % de la culture mondiale du lin s'étend le long d'une bande côtière s'étirant des Pays-Bas au nord-ouest de la France, sa transformation a longtemps été l'apanage des pays asiatiques. Depuis quelques années, on assiste toutefois à une réindustrialisation de la filière en France. © Jean-François Monier / AFP

Les attributs traditionnels d'une puissance économique

À partir du mode de calcul du PIB, on peut avancer que les attributs du pouvoir économique sont associés à deux grandes composantes. La première recouvre les facteurs de production : capital physique (machines, infrastructures), capital humain (force de travail, éducation), ressources naturelles (énergie, agriculture, minéraux). La seconde composante est la productivité globale des facteurs,

La diplomatie française : une posture en difficulté

Frédéric Charillon

est professeur des universités en science politique à l'université Paris-Cité et à l'ESSEC.

Dans le nouveau contexte international tel qu'il se donne à voir depuis plusieurs années, la France ne bénéficie pas d'une grande marge de manœuvre. La pandémie de Covid-19 puis l'invasion de l'Ukraine par la Russie en février 2022 ont montré les nombreuses vulnérabilités de l'Europe. L'élection de Donald Trump aux États-Unis en 2016 avait également démontré que le grand allié américain pouvait faire défaut. Avec quel instrument diplomatique la France peut-elle tenter de s'adapter à ce nouveau monde ? Avec quels moyens financiers, avec quels diplomates ? Mais avec quelle posture, également ? La ligne diplomatique française telle que nous la connaissons jusqu'à 2023, atlantiste et pro-européenne, n'est sans doute pas éternelle.

Depuis plusieurs mois, une prise de conscience s'empare de la diplomatie française. L'instrument diplomatique est en péril, ses moyens baissent depuis longtemps, tandis qu'ailleurs dans le monde des stratégies d'influence sont à l'œuvre, qui s'appuient sur des efforts financiers importants¹. L'annonce, faite en 2022 et effective en 2023, de la disparition du corps diplomatique a, de surcroît, provoqué l'incompréhension et la colère de bon nombre d'agents du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. Enfin, ces évolutions ont lieu dans un monde dont l'imprévisibilité et la dangerosité s'accroissent : crise sanitaire de la Covid-19, guerre en Ukraine, marge de manœuvre accrue des acteurs privés, y compris violents, volatilité

des opinions à l'heure de l'information digitale et des manipulations dont elle peut faire l'objet.

Ces évolutions, les acteurs de l'action extérieure de la France ne les ignorent pas. En décembre 2021, le Quai d'Orsay publiait une feuille de route sur l'influence². Le 9 novembre 2022, le président de la République, Emmanuel Macron, présentait la nouvelle revue nationale stratégique (RNS³) et érigeait la lutte d'influence au rang de priorité pour les acteurs de la défense nationale. En mars 2023, les États généraux de la

¹ Frédéric Charillon, *Guerres d'influence. Les États à la conquête des esprits*, Odile Jacob, Paris, 2022.

² « Feuille de route de l'influence », ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, 2021 (www.diplomatie.gouv.fr/IMG/pdf/feuille-de-route-influence_print_dcp_v6_cle8f2fa5.pdf).

³ « Revue nationale stratégique. 2022 », secrétariat général de la Défense et de la Sécurité nationale, 2022 (www.vie-publique.fr/rapport/287163-revue-nationale-strategique-2022).



diplomatie (EGD) donnaient lieu à un rapport⁴ rédigé par un comité présidé par l'ambassadeur Jérôme Bonnafont, qui sonnait l'alarme au sujet de la baisse des moyens de la diplomatie française pour faire face aux défis du monde.

Face à ces défis, l'instrument diplomatique français doit s'adapter. Mais pour défendre, pour exprimer, pour faire entendre quelle politique, quelle posture, quels choix, quelles valeurs ? D'autant que ces valeurs, dans un contexte politique interne difficile, ne sont pas immuables.

Nouveau contexte, nouveaux défis

Le monde change vite, et les ruptures stratégiques s'enchaînent. La diplomatie française est touchée par ces phénomènes, comme toutes les autres. Les chocs exogènes, qui semblent chacun remettre en question ce que l'on croyait avoir compris du choc précédent, paraissent se superposer depuis la fin de la guerre froide, en 1991 : guerre du Koweït en 1990-1991, échec de l'opération américaine en Somalie en 1992-1993, désintégration de la Yougoslavie à partir de 1991, attentats du 11 septembre 2001, guerre en Afghanistan puis en Irak de 2003, crise

⁴ « Pour un plan de réarmement de la diplomatie française », États généraux de la diplomatie, 2023 (www.diplomatie.gouv.fr/IMG/pdf/20230316_egd__rapport-17-03-23-new_cle0bb1cd.pdf).

↑ Chef-d'œuvre de l'Art nouveau construit en 1904 à Vienne, l'ambassade de France en Autriche compte parmi les plus belles des 160 ambassades bilatérales du réseau diplomatique français dans le monde. © Wikicommons

des *subprimes* en 2008, soulèvements arabes de 2011, annexion de la Crimée par la Russie et déstabilisation de l'est de l'Ukraine en 2014...

Puis deux chocs majeurs sont intervenus : la pandémie de Covid-19 depuis le début de 2020, qui mit pour un temps la planète à l'arrêt, et l'agression militaire de l'Ukraine par la Russie au début de 2022 – avec son lot de sanctions et de frayeurs –, mêlant moyens conventionnels, menaces nucléaires à peine voilées et supplétifs privés – la milice Wagner, des milices tchéchènes... Quel appareil diplomatique a le budget, les compétences, la disponibilité humaine pour gérer autant de dossiers simultanément, ou dans une séquence temporelle aussi courte ?

Les acteurs de ces événements se diversifient également. Les groupes religieux, les compagnies privées, les ONG, les experts ou communautés épistémiques, les réseaux violents et illégaux – cartels, mafias, milices, groupes terroristes – ont souvent donné le *la* des relations internationales récentes. Autant que par les chancelleries d'État, l'actualité a été faite par Huawei, TikTok et Twitter, Oxfam, Greta Thunberg, Daech ou Boko Haram, le Hezbollah ou les cartels mexicains. Obligant les acteurs institutionnels à composer

La France vue par un historien : une position originale et enviable dans le monde

Entretien avec...

Robert Frank

Professeur émérite à l'université Paris I Panthéon-Sorbonne.

Questions internationales – Pouvez-vous identifier des axes permanents de la politique extérieure de la France depuis le XVI^e siècle ?

Robert Frank – J'en identifie cinq : la sécurité, la puissance et ses diverses déclinaisons, l'influence culturelle, l'Europe, le monde.

Le souci de la **sécurité**, voilà sans doute l'axe le plus ancien de la politique extérieure de la France. Mais il faut remonter au XV^e siècle, à la guerre de Cent Ans (1337-1453) et à la longue occupation anglaise qui constitue le traumatisme fondateur pour un pays que l'on personifie dès lors de plus en plus sous le nom de « France ». La nouveauté, à ce moment particulier de l'histoire, c'est qu'elle commence à s'identifier dans une certaine unité organique et doit être défendue comme telle : « la France », sous l'autorité du roi qui, précisément, à la faveur de cette guerre contre l'Anglais, finit non sans mal à imposer sa volonté sur les grands féodaux. Ce début de conscience nationale – évidemment très différente de celle qui se développe plus tard – et de construction de l'État est lié à cette occupation étrangère. Les médiévistes considèrent que la grave défaite d'Azincourt, en 1415, a joué un rôle important dans ce processus de « conscientisation »¹.

La menace qui pèse sur la sécurité est constante à travers les siècles et la Révolution française change la donne. Lorsque les troupes étrangères envahissent le territoire en 1792, l'Assemblée législative proclame « la Patrie en danger » : c'est désormais la nation à notre sens moderne du terme qui a la charge de la défense du pays, la nation en armes, la nation qui incarne dorénavant la souveraineté politique. Lors des invasions ultérieures, la référence à 1792 est courante : en 1814-1815, en 1870-1871, en 1914-1918 et dans les rangs de la Résistance en 1940-1944.

Pour assurer cette sécurité, la France a utilisé divers moyens : ou bien seule, en comptant sur ses propres forces, mais cela ne lui a pas toujours réussi (1814-1815, 1870-1871) ; ou bien en contractant des alliances, ce qui n'a pas suffi en 1940, mais qui a eu son efficacité en 1914-1918, en 1944-1945, et depuis 1949 avec le traité de l'Atlantique Nord ; ou bien en plaçant ses espoirs dans un système de sécurité collective, bien aléatoire – la Société des Nations

¹ Philippe Contamine, *Azincourt*, Julliard, Paris, 1964, collection « Archives », réédition Gallimard, collection « Folio Histoire », 2013 ; Valérie Toureille, *Le Drame d'Azincourt. Histoire d'une étrange défaite*, Albin Michel, Paris, 2015.



↑ Deux cents ans après Waterloo, des commémorations grandioses ont été organisées le 18 juin 2015. Ici l'avocat parisien Frank Samson, sosie « officiel » de Napoléon, avec Nigel Farage, leader du Parti pour l'indépendance du Royaume-Uni (UKIP) et défenseur du Brexit, au milieu des 5 000 figurants reconstituant la bataille qui scella le sort de l'Empire.
© Emmanuel Dunand / AFP

puis l'Organisation des Nations Unies – ; ou en tablant sur un système national de dissuasion nucléaire, ce qui n'est pas incompatible avec le fait de compter des alliés sûrs.

La recherche ou le maintien de la **puissance** constitue un deuxième axe important, avec cependant une évolution très marquée dans la façon de l'appréhender. Le XVI^e siècle est le bon point de départ pour cet axe. Dans son travail, l'historien a le devoir de se situer sur trois plans et de prendre en compte trois objets d'étude historique : tout d'abord, les *faits*, la représentation de ces faits dans les *imaginaires* tant sur le moment qu'*a posteriori* – la mémoire –, et leur inscription dans des *héritages* pérennes, souvent

hors du champ de la conscience, sous forme de traces et d'habitudes. Or, c'est bien au XVI^e siècle que la France devient *factuellement* une grande puissance, et pour longtemps. C'est, en deuxième lieu, à cette période que les Français s'en rendent compte et que cette position s'inscrit dans leur *esprit*. C'est enfin à partir de cette époque que le maintien de ce « rang » devient un *habitus*, une seconde nature, même si la réalité a changé, c'est-à-dire même après la perte de ce statut de grande puissance depuis la Seconde Guerre mondiale. Ce sort est partagé par tous les ex-Grands européens, dans un monde alors dominé par deux géants, l'américain et le soviétique.

Le grand problème des Français après 1945 est de s'adapter à cette nouvelle situation de puissance « médiocre » – c'est-à-dire moyenne, selon le sens du mot latin *mediocris* –, et ce après 450 ans de position de « grandeur ». Précisément, ce sont ces termes de « rang », de « grandeur » que le général de Gaulle a choisis